

ARRETE DE POLICE MUNICIPALE

OBJET : ARRETE DE CIRCULATION concernant la VC 101 RUE DU PUYTHOUCK - WARHEM
Réf. : 2024.145

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE WARHEM,

Vu l'article L 2213-4 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L. 362-1 à L. 362-7 du Code de l'Environnement

Considérant la nécessité de protéger l'entreprise FLANDR'OEUFS des risques liés à la circulation des véhicules à moteur, il est décidé de restreindre l'accès à la Rue du Puythouck VC 101 à WARHEM ;

ARRETE

Article 1^{er} : du Lundi 9 Décembre 2024 jusqu'à nouvel ordre

- L'accès à la Rue du Puythouck est interdit sauf aux riverains et personnes devant intervenir chez Flandr'œufs à partir de la RD79 et RD 3

- Le long de la Rue du Puyhouck, de part et d'autre de l'entreprise FLANDR'OEUFS, l'accès à cette entreprise au-delà des croisements menant aux huttes de chasse est strictement réservé aux salariés de l'entreprise et aux prestataires devant intervenir sur le site. Des barrières de signalisation afin de protéger cette zone seront mises en place.

Article 2 : L'Entreprise FLANDR'OEUFS est chargée du maintien journalier de la bonne position de la signalisation

Article 3 : Les dispositions édictées par l'article 1 du présent arrêté entreront en vigueur dès la mise en place des panneaux de signalisation par les Services Techniques Communaux.

Article 4 : La police locale, et la gendarmerie de Ghyvelde et d'Hondschoote sont chargées de l'exécution du présent arrêté et les contraventions seront poursuivies conformément aux lois.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressé à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Hondschoote et Ghyvelde
- Monsieur HERMEL Guy, Adjoint aux Travaux, Environnement
- Madame SOËTE Marie-Agnès, Adjointe aux Affaires Sociales et à la Sécurité
- Monsieur VANDAELE Jean-Luc, Conseiller Délégué
- Madame DEBAISIEUX Patricia, DDPP 59/SPAE-SV
- Sous-Préfecture de Dunkerque
- Flandr'œufs Rue du Puythouck à Warhem
- Office Français de la biodiversité
- Services Techniques Communaux

Warhem, le 9 Décembre 2024

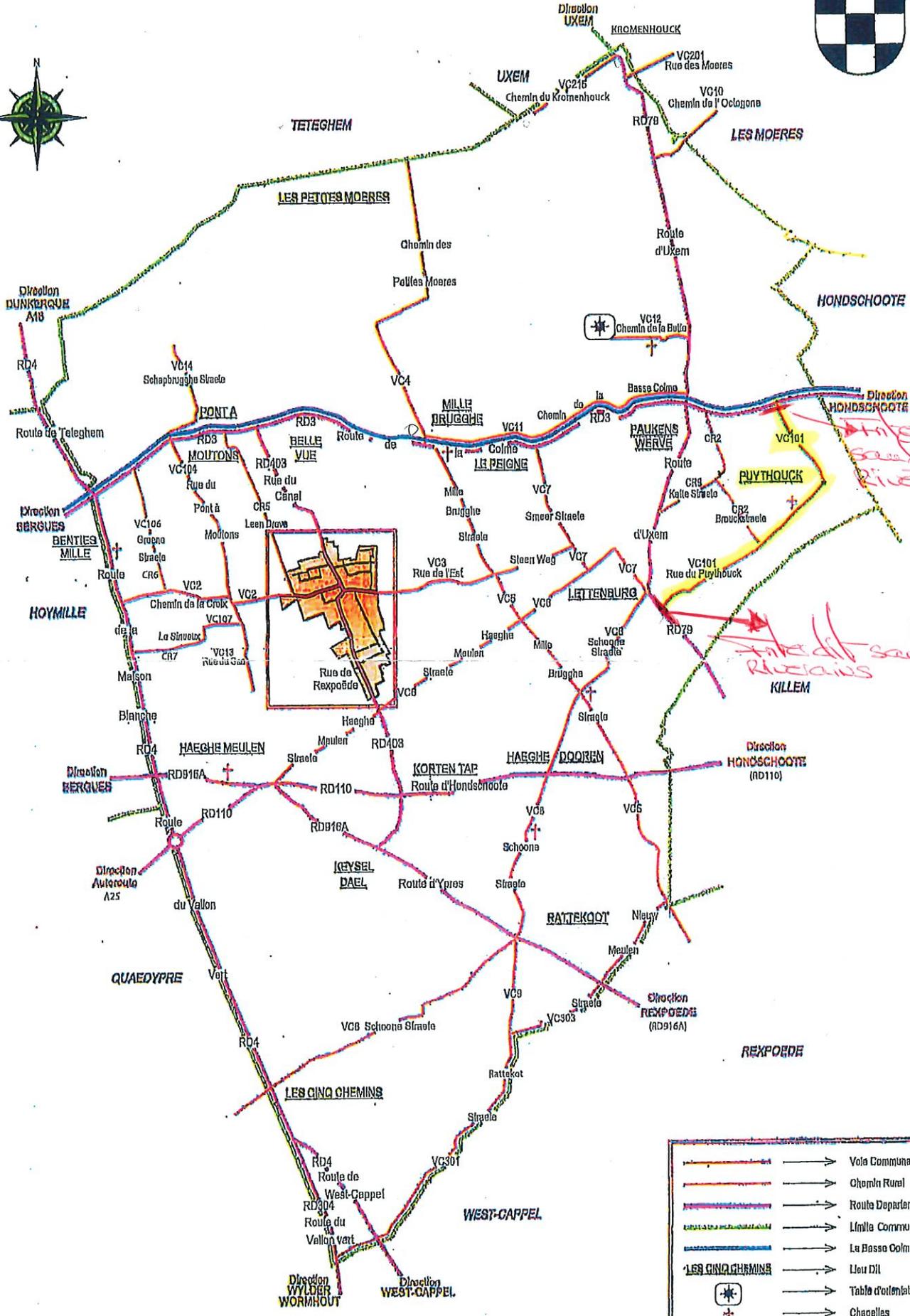


P. BOUTTEMY.
Maire de WARHEM

DECISION EXECUTOIRE
A DATER DU : 9 DEC. 2024
LE MAIRE



WARHEM PLAN GENERAL



	Voie Communale
	Chemin Rural
	Route Départementale
	Limite Communale
	La Bassa Colme
	Les Cinq Chemins
	Table d'orientation
	Chapelles

600m
1:800